

République Française

Arrondissement d'Aubusson

**Conseil Municipal
 Commune de Faux-la-Montagne**

Séance du 5 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq mars à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de Faux-la-Montagne dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de de Faux-la-Montagne sous la présidence de Madame Catherine Moulin, Maire.

Convocation du conseil le 20/02/2026

Présents : Présent-es : Christophe BAUMGARTEN, Alain DETOLLE, Francis HOEZELLE, Catherine LESNES Régis MOREL, Catherine MOULIN, Françoise ROMANET, Nathalie VERGEON.

Absent-es : Victoire BEAUJOU , Olivier MARTIN, Noémie SERRU.

Pouvoirs :

Olivier MARTIN à Alain DETOLLE

Absent.e.s /excusés : Victoire BEAUJOU, Olivier MARTIN, Noémie SERRU.

Secrétaire : Francis Hoezelle, sur proposition et validation du Conseil.

Nombre de membres composant le conseil :		DELIBERATION	
En exercice : 11		Arrivée en Préfecture le :	
Présents : 8		Publiée le :	
Représentés : 1		Exécutoire le :	
Absents/Excusés : 3			
SENS DU VOTE			
Unanimité	Majorité	Rejet	
OUI	Nombre de voix pour :9		
	Nombre de voix contre :0		
	Abstention :0		

DCM 2026/20 : Suppression des postes créés pour le recrutement de l'ATSEM

Madame le Maire rappelle que pour le recrutement de l'ATSEM plusieurs postes avaient été ouverts. Un recrutement sur le poste d'ATSEM principal de 2nde classe a lieu en avril dernier, il est donc nécessaire de supprimer les postes ouverts

Suite aux avis favorables du CST en date du 05/02/2026 , il est donc demander aux membres du conseil municipal de bien vouloir accepter la suppression des postes de :

- adjoint administratif à temps complet (missions d'ATSEM)
- adjoint technique à temps complet (missions d'ATSEM)
- ATSEM principal 1ère classe à temps complet

Après délibération, le conseil municipal accepte à l'unanimité la suppression des postes tels que présentés ci dessus.

A Faux-la-Montagne, le 9 mars 2026

La maire
 Catherine MOULIN




L'adjoint,
 Francis HOEZELLE

